

Un bilan positif et encourageant :

l'ensemble des aides envisagées ont été effectuées ce qui a permis à nos amis Népalais d'améliorer considérablement l'organisation des formations en faisant surtout évoluer les mentalités.

- La NMIA possède maintenant ses propres instructeurs garants de la pérennisation des formations engagées.

- la NNMGA a su organiser et conduire les premiers stages de guide népalais reconnus par la Fédération Internationale des Guides de Montagne (UIAGM)

Grâce à ces deux associations, des formations de qualité sont engagées ce qui offrira aux jeunes de nouvelles perspectives tout en minimisant les risques liés à la pratique de ces activités. Il s'agit là de l'avancée la plus marquante, significative d'une prise de conscience collective, dans le domaine des formations.

Elle devrait continuer à se développer chez eux et par eux afin que d'autres puissent en bénéficier.



Certes les objectifs de nos amis népalais, soutenus par la FYPV, sont ambitieux mais ô combien légitimes et méritoires ! Mais ils ne pourraient aboutir sans l'aide, souhaitée par eux-mêmes, de pays et d'organismes amis ainsi que du plus grand nombre de sympathisants.

Collaborer étroitement avec la NMIA et la NNMGA pour leur permettre de concrétiser leurs objectifs, voilà la mission que s'est assigné la FYPV.

Vous pouvez y participer !

BULLETIN D'ADHESION

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Téléphone :	
Fax :	
Adresse :	
Email :	

Pour les membres :

Je souhaite renouveler mon adhésion en tant que :

- membre actif (cotisation 10 €)
- membre donateur (à partir de 20€)*

Un justificatif vous sera envoyé par retour.

Pour les nouveaux membres :

Je souhaite adhérer à la Fondation Yves Pollet-Villard en tant que :

- membre actif (cotisation 10 €)
- membre donateur (à partir de 20€)*

Un justificatif vous sera envoyé par retour.

A retourner à l'adresse :

**Fondation Yves Pollet-Villard
BP 26**

74401 Chamonix Mont-Blanc Cedex

E-mail : fondationypv@yahoo.fr

www.fypv.com

*Seules les sommes versées en plus de la cotisation sont déductibles et feront l'objet de l'envoi d'un justificatif



ASSOCIATION POUR L'AIDE A LA FORMATION DES GUIDES DE MONTAGNE NEPALAIS



L'association pour l'aide à la formation des guides népalais fut créée à la suite de la disparition en montagne de notre ami Yves Pollet-Villard, afin de donner une continuité à l'action novatrice qu'il avait entreprise lors de plusieurs expéditions en Himalaya : aider les jeunes montagnards népalais à se former. En effet il s'était particulièrement intéressé aux conditions dans lesquelles, sur le terrain, les acteurs du tourisme de montagne au Népal pratiquaient leurs activités professionnelles. Ses observations et réflexions l'avaient convaincu de la nécessité que ces jeunes reçoivent des formations, permettant aux plus compétents d'entre eux d'accéder à un diplôme de guide de montagne tel qu'il est conçu dans les Alpes. A l'époque, et depuis l'ouverture du Népal aux expéditions et trekking, sa démarche semblait d'autant plus avant-gardiste que très peu se souciaient de ces problèmes de formation. Associer son nom à notre association paraissait donc légitime puisqu'il en fut l'inspirateur.

Depuis sa création en 2003, la FYPV s'efforce de mettre en pratique les principes qu'Yves Pollet-Villard avait établis trente ans plus tôt.

Pour cela elle coopère étroitement avec deux associations népalaises :

- **la Népal Mountaineering Instructor Association** qui s'occupe de l'organisation des formations générales de montagne, y compris celles des secouristes.
- **la National Népal Mountaineering Guide Association**, en charge de la formation spécifique des guides de montagne aux standards de l'Union Internationale des Guides de Montagne.



OBJECTIFS ET FONCTIONNEMENT

A) Son rôle :

Aider par différents moyens les jeunes Népalais à se former aux activités de montagne et cela jusqu'aux niveaux les plus élevés :

- Instructeur
- Secouriste
- Guide de haute montagne

Ces formations s'inscrivent pleinement dans le cadre du développement durable au Népal.

Les objectifs de la FYPV sont liés à ses deux partenaires népalais, la NMIA et la NNMGA, envers lesquels elle s'engage à satisfaire, dans la mesure du possible, leurs demandes.



B) Les aides envisagées :

- a) Matérielles
 - apport d'équipements individuels et collectifs destinés à favoriser le bon déroulement des stages au Népal.
 - apports financiers permettant de faire face aux frais inhérents à la réalisation d'actions diverses au Népal, en France ou ailleurs.
- b) Pédagogiques
 - envoi de formateurs (guide ou médecin) pour participer éventuellement si besoin était, à l'encadrement de stages au Népal.
 - création de documents techniques (fascicules, livres, films...) destinés aux Népalais.
 - Encouragement au tourisme solidaire (tourisme équitable) dans le cadre des expéditions et par la réalisation d'expéditions franco-népalaise.

c) Logistiques

- accueil de stagiaires népalais en France, grâce à un réseau de sympathisants (les membres adhérents), afin de leur donner la possibilité de venir s'entraîner ou se former, dans les meilleures conditions et avec le plus d'efficacité.

C) Les ressources :

Elles sont d'origines diverses :

- **Don** provenant de certains membres et donateurs, occasionnels ou partenaires.
- cotisations des membres adhérents
- conférences
- subventions officielles
- autres ...

D) Fonctionnement :

La FYPV est placée sous la réglementation des Associations Lois 1901

Elle est constituée :

- d'un Bureau (Président, Secrétaire, Trésorier)
- de membres d'honneur .
- de membres adhérents : ce sont les "membres actifs" grâce auxquels l'ensemble des aides envisagées pourront être réalisées. Au-delà de la cotisation laquelle leur adhésion implique donc, de leur part, un engagement dans le fonctionnement de la Fondation.
- de membres donateurs : ils ne sont pas tenus à jouer un rôle actif.

Avec nos partenaires :



ADRET CONSEIL, BEAL, TSL